

Master Psychologie

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'un master. Master Psychologie. 2011, Université de Reims Champagne-Ardenne - URCA. hceres-02028649

HAL Id: hceres-02028649

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02028649>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Evaluation des diplômes Masters – Vague B

ACADEMIE : REIMS

Etablissement : Université de Reims - Champagne-Ardenne

Demande n° S3MA120000564

Domaine : Sciences humaines et sociales

Mention : Psychologie

Présentation de la mention

Le master de psychologie existe depuis 2004. Par rapport au contrat 2004-2007, qui proposait quatre spécialités de M2, le contrat 2008-2011 a vu une réduction de son offre de formation à trois spécialités grâce à la fusion des anciennes spécialités de « Psychologie de l'enfance et de l'adolescence » et de « Psychologie clinique et pathologique » en une seule : « Psychologie des perturbations cognitives : clinique de l'enfant et de l'adulte » (PPC). Cette dernière spécialité comprend deux parcours : « enfant » (Psychologie de l'enfant et de l'adolescent) et « adulte » (Psychopathologie de l'adulte), avec un tronc commun. L'offre actuelle comprend donc, outre la spécialité PPC, les deux spécialités « Psychologie sociale et insertion professionnelle » (PSIP) et « Cognition, langage, émotion » (CLE) (M2 recherche).

Pour le prochain contrat, l'offre de formation propose la reconduction d'une première année de master commune à toutes les spécialités et, au niveau du M2, l'abandon du M2 recherche (CLE), avec une formation à la recherche intégrée dans deux spécialités : « Psychologie des perturbations cognitives » (PPC) ; et « Insertion et risques psycho-sociaux : Approche psycho-sociale et contexte économique » (IRPS, correspondant à l'ancienne spécialité PSIP, « Psychologie sociale et insertion professionnelle »). L'ouverture d'une nouvelle spécialité est également envisagée, cette fois à finalité essentiellement professionnelle : « Psychologie scolaire » (PS). Les trois spécialités proposées en M2 (PPC ; IRSP ; PS) correspondent à des métiers de la psychologie et à une demande sociale soutenue dans les champs de la santé et de l'insertion professionnelle et de la scolarisation.

La mention devrait s'appuyer, dans le futur contrat, sur le laboratoire PRECIS, « Psychologie et recherche : émotion, connaissance, identité, stress », fusion des anciennes EA 4296 et 4298, regroupant les enseignants-chercheurs de psychologie de l'Université de Reims - Champagne-Ardenne (URCA) et de l'Université de Picardie Jules Verne (UPJV) autour des thèmes majeurs du projet pédagogique de la mention.

Il s'agit du seul master de psychologie de la région Champagne-Ardenne. Il est complémentaire, au niveau des spécialités proposées, du master de psychologie de l'université partenaire (UPJV). Son attractivité se traduit, chaque année, par le nombre élevé de dossiers déposés. La spécialité consacrée à la prévention des risques psycho-sociaux est même unique en France et en plein développement, avec l'établissement d'échanges avec l'Autriche et la Hongrie.

Indicateurs

Effectifs constatés	66 en M1/39 en M2
Effectifs attendus	60 en M1/54 en M2
Taux de réussite	60% en M1/ 91 à 100% en M2
Résultat de l'évaluation des enseignements par les étudiants (taux de réponses)	Pas de résultat au niveau de la mention
Résultat de l'analyse à 2 ans du devenir des étudiants diplômés ou non (taux de réponses)	NR en ce qui concerne l'enquête à 2 ans
Résultat de l'analyse à 2 ans de la formation par les sortants (taux de réponses)	NR

Bilan de l'évaluation

- Appréciation globale :

Excepté au niveau de l'analyse à 2 ans du devenir des étudiants et de la formation par les sortants – il est dommage que l'on n'ait pas, au niveau de la mention, d'éléments précis et détaillés sur le devenir des diplômés à 2 ans ; les résultats de l'enquête de l'OSIPE, Observatoire du suivi et de l'insertion professionnelle des étudiants (en cours) auraient pu permettre de mieux évaluer l'efficacité véritable de la formation –, le dossier est précisément renseigné. Il permet de se faire une idée des évolutions proposées de la maquette et des réalités de la formation. Une procédure d'auto-évaluation de la mention de psychologie a été mise en place par l'université et tient compte des préconisations du CEVU de l'URCA qui introduisent des procédures d'objectivation. Le contenu des expertises a permis de parfaire sensiblement l'offre de formation avec :

- une première année commune à toutes les spécialités qui permet aux étudiants de construire leur projet de formation pour l'intégration dans le M2 ;
- une plus grande harmonisation des spécialités de M2 ;
- la mise en place de conseils de perfectionnement ;
- la mise en place d'une démarche d'évaluation quantitative et qualitative des enseignements et un meilleur suivi des étudiants diplômés ;
- une ouverture plus marquée à l'international ;
- un adossement plus fort à la recherche.

L'offre de formation, en nette évolution, va vers plus de cohérence, plus de lisibilité, une plus grande homogénéité scientifique, une meilleure adaptation aux besoins actuels de la profession de psychologue et une meilleure intégration dans l'offre régionale.

- Points forts :

- La cohérence de la formation et la qualité de l'équipe pédagogique.
- L'encadrement des étudiants au niveau de leur projet professionnel et le suivi des stages.
- L'effort de mutualisation des enseignements au niveau des deux années du master.
- La mise en place de procédures d'évaluation d'une grande transparence, faisant appel à des experts extérieurs et ne se limitant pas à une autosatisfaction générale.
- Une pré-professionnalisation poussée à la recherche (stage de laboratoire dans deux spécialités).

- Points faibles :

- La présentation du dossier déséquilibre souvent les aspects scientifiques et professionnels. Les premiers se déduisent de la lecture des détails de la maquette et ne se lisent pas directement.
- La spécialité « Psychologie Scolaire » proposée à ouverture paraît particulièrement fragile.

Notation

- Note de la mention (A+, A, B ou C) : A

Recommandations pour l'établissement

Il conviendrait de continuer à développer l'auto-évaluation, le suivi des étudiants diplômés et l'ouverture à l'international. De même, il serait souhaitable d'avoir davantage d'éléments concernant la mobilité des étudiants, en particulier au niveau des parcours ERASMUS.

Appréciation par spécialité

Insertion et risques psycho-sociaux : approche psycho-sociale et contexte économique (I-RPS)

- Présentation de la spécialité :

Les objectifs de cette spécialité sont de former des psychologues ayant des compétences dans l'insertion professionnelle et dans le domaine de la psychologie sociale appliquée à l'économie, et ayant également des compétences en matière d'audit et de prévention des risques psycho-sociaux. Le contenu des enseignements est parfaitement en cohérence avec les objectifs de la spécialité.

La spécialité se calque sur l'architecture générale de la mention. Elle assure une majorité d'enseignements de la part d'enseignants-chercheurs (50 %), relevant principalement de la 16e section du CNU, mais aussi des sections d'économie et de sciences de gestion. Un juriste, pour le droit du travail, et des intervenants étrangers, couvrent environ 15 % des enseignements et des professionnels psychologues en assurent au minimum 35%.

Plusieurs enseignements sont dispensés en anglais.

Un stage de 200 heures au sein du laboratoire s'ajoute au stage professionnel de 500 heures. Il permet aux étudiants de participer à différentes étapes des recherches en cours et à l'ensemble des séminaires du laboratoire.

- Indicateurs :

Effectifs constatés	15
Effectifs attendus	20
Taux de réussite	93 %
Résultat de l'évaluation des enseignements par les étudiants (taux de réponses)	NR
Résultat de l'analyse à 2 ans du devenir des étudiants diplômés ou non (taux de réponses)	NR pour taux de réponse et 89 % des diplômés de 2008 ont un emploi
Résultat de l'analyse à 2 ans de la formation par les sortants (taux de réponses)	NR

- Appréciation :

Cette spécialité est unique en France et originale dans son offre de formation. Elle poursuit son évolution en renforçant la cohérence de son montage pédagogique et de ses objectifs. Les enseignements dispensés et la variété des exercices proposés aux étudiants durant la formation permettent l'acquisition de nombreuses compétences transversales. Il faut noter, également, un souci tout à fait louable de lier le plus possible les aspects scientifiques et professionnels.

- Points forts :

- L'encadrement des étudiants au niveau de leur projet professionnel et le suivi des stages.
- L'intervention d'intervenants étrangers dans la formation.
- L'effort d'intégration d'étudiants étrangers dans la formation.

Notation

- Note de la spécialité (A+, A, B ou C) : A+

Recommandations pour l'établissement

Il est recommandé de développer davantage l'auto-évaluation et de poursuivre l'effort d'équilibre harmonieux entre la formation à la recherche et la formation professionnelle ainsi que les efforts d'intégration des étudiants en formation continue.

Psychologie des perturbations cognitives : clinique de l'enfant et de l'adulte (PPC)

- Présentation de la spécialité :

Cette spécialité est structurée en deux options : « Psychopathologie et neuropsychologie de l'adulte » et « Psychopathologie et neuropsychologie de l'enfant et de l'adolescent ». La formation dispense une approche intégrative de la psychologie alliant le quantitatif et le qualitatif en référence à des théories différentes (cognitives, psychopathologiques, neuropsychologiques). Il existe une double exigence de formation à la pratique clinique et d'initiation à la recherche.

Habilitée en 2008, cette spécialité veut former des psychologues spécialisés dans l'évaluation et la prise en charge des dysfonctionnements rencontrés en psychopathologie et en neuropsychologie (enfant ou adulte), et développer des recherches dans ces champs. Les principaux débouchés professionnels concernent le large domaine de la santé : différents services des hôpitaux généraux (centre hospitalier régional, CHR ; centre hospitalier universitaire, CHU, etc.), hôpitaux spécialisés en santé mentale (centre hospitalier spécialisé, CHS), centres médico-psychologiques (CMP), instituts médico-éducatifs (IME), etc., mais aussi l'exercice d'une pratique libérale.

- Indicateurs :

Effectifs constatés	24
Effectifs attendus	24
Taux de réussite	91,66 % pour PPC adulte et 100% pour PPC enfant
Résultat de l'évaluation des enseignements par les étudiants (taux de réponses)	NR
Résultat de l'analyse à 2 ans du devenir des étudiants diplômés ou non (taux de réponses)	NR pour taux de réponses et 60 % des diplômés de 2009 ont un emploi
Résultat de l'analyse à 2 ans de la formation par les sortants (taux de réponses)	NR

- Appréciation :

Cette spécialité dont la cohérence pédagogique s'est renforcée offre aux étudiants une solide formation à la recherche et à la profession de psychologue spécialisé en psychopathologie.

Le contenu des unités d'enseignements (UE) est en cohérence avec les objectifs de la spécialité. Les stages correspondent à ce qui est annoncé au niveau de la mention : 500 heures, rapport de stage et soutenance... Un stage de 200 heures au sein du laboratoire permet aux étudiants de participer à différentes étapes des recherches en cours et à l'ensemble des séminaires. De façon encore plus marquée que dans le précédent contrat, les étudiants seront plus spécifiquement accompagnés pour que leur travail d'étude et de recherche (mémoire) ait une structure s'apparentant à celle d'un article scientifique.

- Points forts :

- Une bonne articulation entre champs de recherche et champs de pratique.
- Une complémentarité remarquable des formations transversales et particulières.
- L'encadrement des étudiants au niveau de leur projet professionnel et le suivi des stages.
- L'aspect attractif de la spécialité.
- Le partenariat avec l'université belge de Mons, qui pourra donner aux futurs psychologues la certification « Europsy ».



Notation

- Note de la spécialité (A+, A, B ou C) : A+

Recommandations pour l'établissement

Il est recommandé de développer davantage l'auto-évaluation et de poursuivre l'effort d'équilibre harmonieux entre la formation à la recherche et la formation professionnelle.

Psychologie scolaire

- Présentation de la spécialité :

Les objectifs de cette spécialité en demande de création sont de former des praticiens aptes à analyser les difficultés rencontrées par les enfants au sein de l'école, à en proposer une prise en charge adaptée sous forme de stratégies visant à favoriser les apprentissages ou sous forme d'une orientation vers des classes ou établissements spécialisés ou vers d'autres professionnels. Pour entrer dans cette spécialité et obtenir le titre de psychologue scolaire, il faut être fonctionnaire titulaire du corps enseignant du premier degré, avoir effectué trois années de service effectif dans une classe, et avoir la licence de psychologie. Pour obtenir le titre de psychologue, il faut, en plus de l'obtention du M2 et de 240 heures de stage auprès d'un psychologue scolaire, 500 heures de stage auprès d'un psychologue.

Cette demande de spécialité veut combler le manque de ce type de formation dans le Grand Est de la France. Les enseignements du M1 étant entièrement mutualisés pour toute la mention, la spécialité « Psychologie scolaire » apparaîtrait au niveau du M2, avec 60 % des enseignements environ mutualisés avec la spécialité « Psychologie des perturbations cognitives (PPC) » (225 heures sur 384 heures).

Les intervenants prévus sont des enseignants-chercheurs du laboratoire PRECIS spécialisés dans l'étude du développement normal et pathologique de l'enfant ou dans celle des apprentissages scolaires. L'intervention d'un maître de conférences rattaché à l'IUFM est également prévue.

- Indicateurs :

Effectifs constatés	SO (Ouverture prévue en 2012)
Effectifs attendus	10
Taux de réussite	SO
Résultat de l'évaluation des enseignements par les étudiants (taux de réponses)	SO
Résultat de l'analyse à 2 ans du devenir des étudiants diplômés ou non (taux de réponses)	SO
Résultat de l'analyse à 2 ans de la formation par les sortants (taux de réponses)	SO

- Appréciation :

Cette demande de spécialité se justifie certainement du point de vue de la demande sociale, mais la manière dont elle est envisagée ici fait surgir de nombreuses questions.

D'abord, on ne comprend pas bien la nécessité de créer une nouvelle spécialité, qui est très proche de l'option « Psychopathologie et neuropsychologie de l'enfant et de l'adolescent » de la spécialité « Psychologie des perturbations cognitives (PPC) », et qui pourrait soit s'intégrer à elle, soit constituer une troisième option.

On ne sait pas comment sont répartis les cours au niveau des enseignants-chercheurs. Il est fort probable que l'on retrouve une partie de ceux qui enseignent au niveau de l'option « Psychopathologie et neuropsychologie de l'enfant et de l'adolescent » de la spécialité « Psychologie des perturbations cognitives (PPC) ». Mais quels sont ceux



qui ont véritablement une spécialisation dans le domaine de la psychologie scolaire ? Le champ scolaire, en tout cas, semble relativement peu pris en compte par rapport à la masse des enseignements (58 heures et 28 heures spécifiques). Pour un volume de cours aussi faible centré sur la psychologie scolaire et 10 étudiants attendus, l'ouverture d'une telle spécialité à moindre coût pourrait paraître intéressante, mais à condition que le projet soit davantage travaillé, en relation avec des partenaires qui pourraient être plus visibles dans ce domaine (l'IUFM, par exemple) et des enseignants plus clairement spécialisés dans la psychologie scolaire.

- Points forts :
 - L'accueil d'un public étudiant en formation continue.
 - La volonté de répondre à un problème social autour de la scolarisation.

- Points faibles :
 - Une interrogation sur la nécessité d'une telle spécialité, très proche d'une option d'une autre spécialité.
 - Il y a peu de véritable spécialisation apparente dans le champ de la psychologie scolaire au niveau des enseignements et des enseignants.
 - Il n'y a pas d'indication de partenariats envisagés (avec l'IUFM, par exemple) du point de vue de la formation professionnelle dans le champ spécifique.

Notation

- Note de la spécialité (A+, A, B ou C) : C

Recommandations pour l'établissement

Il faudrait préciser la place de cette spécialité dans la mention et développer de manière plus visible son identité spécifique et la spécificité de son apport dans le champ scolaire ainsi que les collaborations envisagées du point de vue de la formation professionnelle.